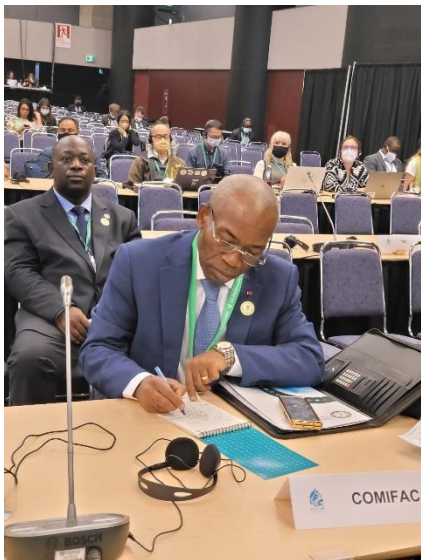


“ Nous avons connu une présidence utile, crédible, capable de faire avancer les dossiers ”

Regard du Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC sur le mandat du ministre Jules Doret NDONGO à la tête du Conseil des Ministres de la COMIFAC

Quelle appréciation faites-vous du mandat du Ministre Jules Doret Ndongo à la tête du Conseil des Ministres de la COMIFAC?

Au terme de trois années et demi passées à la tête du Conseil des Ministres de la COMIFAC, je peux affirmer que je suis plutôt satisfait du bilan obtenu. Nous avons connu une présidence utile, crédible, capable de faire avancer les dossiers.



COP 15 Biodiversité Montreal



COP 26 climat Glasgow

Cela a été une grâce pour moi de travailler aux côtés de Monsieur le Ministre Jules Doret NDONGO, Président en Exercice sortant de la COMIFAC. C'est une grande personnalité avec une longue et riche carrière politique. Il a su mettre à profit sa très riche expérience au service de la COMIFAC tout au long de son mandat. C'est un sage, d'une grande humilité, qui a su à chaque fois lorsqu'il fallait prendre une décision, amener ses pairs vers un consensus. Il est très collaboratif, car il aime toujours recueillir les points de vues de ses experts sur certains dossiers avant de prendre une décision. Je l'ai trouvé également très humble et conciliant. Il était accessible par tous les moyens (téléphone, WhatsApp, mail, etc) ce qui a énormément facilité les échanges entre lui et moi. Monsieur le Ministre Jules Doret

NDONGO était engagé et disponible à chaque fois quand il s'agissait de défendre les intérêts des Etats membres de la COMIFAC quel que soit l'heure et l'état de l'atmosphère. Pour son éloquence et son franc parler, il savait porter les positions communes des pays de la COMIFAC et s'imposer pendant les négociations internationales en lien avec la biodiversité, les changements climatiques, les forêts, etc. À tout moment il fallait attendre de lui des instructions parfois avec un délai très court pour fournir des réponses appropriées. Il a renforcé mes aptitudes pour le travail sous pression. C'est un supérieur qui connaît mettre ses collaborateurs en confiance. Il avait l'habitude de me dire : « SEA je compte sur vous pour ce dossier ou encore pour cette réunion vous devez être à mes côtés » ...



Congrès forestier Mondial Séoul

Quels sont les points qui vous ont le plus marqué durant ces trois années et demi de présidence ?

Plusieurs points sont à mettre à l'actif du Ministre Jules Doret Ndongo. Je peux citer le recrutement d'une nouvelle équipe dirigeante à la COMIFAC qui s'est déroulé dans un contexte très difficile marqué par une tension de trésorerie de la COMIFAC sans précédent. A ceci, s'ajoutent des résultats que je peux regrouper en 4 axes :

1. DIPLOMATIE ENVIRONNEMENTALE

Dans ce domaine, le Ministre Jules Doret NDONGO a permis d'enregistrer les résultats suivants :

- la « déclaration d'engagement des états membres de la COMIFAC de

Yaoundé du 26 août 2021 en faveur des forêts d'Afrique centrale et l'appel à un financement équitable » (le *fair deal*), présentée lors du symposium sur les forêts tropicales organisé par la République Fédérale d'Allemagne à Berlin en collaboration avec la Facilitation du PFBC le 6 septembre 2021. Au cours de ce symposium, l'Allemagne a décidé d'augmenter sa contribution à l'initiative pour les forêts du bassin Congo (CAFI) d'un montant de 125 millions d'euros ;

- L'annonce de 1,5 milliards de dollars américains pour une période de cinq ans (2021-2025) faite par un groupe de bailleurs en marge de la COP26 sur le climat pour soutenir la déclaration d'engagement des pays de la COMIFAC. Cette annonce historique constituait une alerte pour un engagement et un soutien accru pour davantage d'investissements et d'attention politique vers la protection des forêts du bassin du Congo dans les années à venir ;
- L'adoption des positions communes pour une participation plus active des Etats membres de la COMIFAC aux grandes réunions internationales consacrées aux forêts, au climat et à la biodiversité.
- Le renforcement de la visibilité, de l'image et de la crédibilité de la COMIFAC sur la scène internationale à travers l'organisation et l'animation des pavillons en vue de partager les expériences des pays membres de la COMIFAC en matière de conservation, de gestion durable de la biodiversité et de lutte contre les changements climatiques lors des événements internationaux (COP 26 et 27 climat, COP 15 sur la biodiversité, Congrès forestier mondial, premier congrès Africain sur les aires protégées, etc)
- etc.

2. MOBILISATION DES FINANCEMENTS

Le Ministre Jules Doret NDONGO a mené des actions tant pour assurer le fonctionnement de la COMIFAC que pour la mise en œuvre de son plan de convergence. Nous pouvons citer entre autres :

- la mise en place d'une task force pour la mobilisation des financements dans le cadre du *fair deal*. Elle servira de cadre stratégique pour les mobilisations de fonds en faveur de la gestion durable des forêts et la conservation de la biodiversité dans l'espace COMIFAC ;

- La sensibilisation des Etats membres pour le respect de leurs engagements vis-à-vis de notre institution. Celle-ci a permis de recouvrer une partie des arriérés dues à la 'COMIFAC. Les pays ci-après ont commencé à apurer leurs créances : Burundi, Gabon, RDC et RCA. Le Ministre Jules Doret Ndonga a personnellement veillé à ce que son pays le Cameroun soit à jour de ses contributions égalitaires ;
- La signature de plusieurs conventions par le Secrétariat Exécutif dans le but de développer des programmes et projets dans les pays membres de la



COMIFAC.

- La mobilisation d'une somme totale d'environ **78,6 milliard de FCFA** soit **120 millions** d'Euros pour la mise en œuvre de 09 projets qui sont en cours d'exécution dans les pays membres de la COMIFAC ;
- Sous sa présidence plusieurs autres projets ont été initiés et sont en cours de négociation, à l'instar du projet Tropical Timber Trade (TTT), une initiative de dialogue avec la Chine qui concerne les cinq pays producteurs forestiers de la COMIFAC.
- L'élaboration d'un plan d'affaires et d'une stratégie de mobilisation des financements au niveau local, national, sous régional et international en faveur de la conservation et de la gestion durable de la biodiversité.

3. LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE NOS INSTITUTIONS

Sur ce plan, la présidence camerounaise a :

- Engagé le processus de révision des textes fondamentaux de la COMIFAC compte tenu des différentes évolutions structurelles afin de mieux répondre aux préoccupations des pays en matière de gouvernance des ressources naturelles et environnementales ;

- Contribué à l'élaboration de l'organigramme de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC), cellule du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC chargée de compiler, centraliser et harmoniser les informations environnementales et économiques en Afrique centrale pour mieux assurer la gouvernance des données ;
- Contribué à l'organisation de plusieurs activités de formation et de renforcement des capacités sur diverses thématiques telles que: l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA) la finance climatique, l'évaluation environnementale, la criminalité faunique, etc. à travers les différents groupes de travail thématiques du secrétariat exécutif dans l'optique de doter les experts de la sous-région des capacités nécessaires pour face aux défis liés à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.
- Fait le suivi régulier des travaux de construction de l'immeuble siège de la COMIFAC dont les clés de ce bâtiment de 8 étages seront remises au Secrétaire Exécutif de la COMIFAC au cours de cette année.



COP 26 Glasgow

4. COOPÉRATION

Sur le plan de la coopération, plusieurs conventions de collaboration ont été signées avec des organisations internationales, régionales et sous régionales et aussi avec certains pays développés à l'instar de la République Fédérale d'Allemagne, qui a signé un accord cadre historique avec la COMIFAC faisant d'elle la deuxième institution sur le continent africain après la commission de l'Union Africaine à avoir signé cet accord avec l'Allemagne



COP 26 Glasgow

La coopération a également été marquée par la franche collaboration avec le PFBC. Les réunions dans le cadre du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo ont toujours constitué une des opportunités où les Etats et les partenaires réfléchissent ensemble sur les stratégies de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC.